

# BULLETIN DE RECHERCHES

---

N° 256

Février 1987

Recherches archéologiques à la terrasse Dufferin,  
Québec - 1985

Monique Élie et Roxane Renaud  
Histoire et Archéologie, Parcs Canada, Québec  
1986

Lorsqu'il proposa de donner à la Terrasse ses dimensions actuelles, il y a plus de cent ans, Lord Dufferin voulut en faire "[...] one of the most magnificent promenades in the world, with an unequalled view of river, mountain crag and island scenery [...]" (APC, MG27, 1B3, (a)(5), 1, 1875 in Ethnotech 1981:12). Participant depuis à l'une des scènes les plus pittoresques de la ville de Québec, la célèbre promenade montre maintenant des signes de vieillesse. Les travaux que Parcs Canada a entrepris pour la rajeunir ont donné aux archéologues l'occasion d'explorer plusieurs composantes des aménagements urbains antérieurs à son établissement.

Commencées en 1979, les recherches sur le terrain ont consisté d'une part, dans une reconnaissance générale du secteur et dans la fouille systématique de zones spécifiques



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Parcs

Parks

Cette publication est disponible en français.

tels les sites de maisons du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, d'une écurie-logis, d'un jardin public, d'un corps de garde, de murs de défense, de batteries, de drains, etc. (Laliberté 1981, Laliberté 1983, Moss et al. 1980, Moss et Cardinal 1982, Moss 1984, Piédalue 1980, Renaud 1981, Renaud 1983, Renaud 1984). Les archéologues ont, d'autre part, assuré la surveillance de divers travaux d'excavation reliés à la réhabilitation de l'ouvrage.

Dans le cadre du projet entamé en 1985, les efforts des archéologues doivent se concentrer dans une aire d'environ 800 mètres carrés située à l'est de l'hôtel Château Frontenac. Ce secteur correspond à l'ancien emplacement de batteries dirigées vers le fleuve, du bastion sud-est du fort Saint-Louis, et de la cour sud du château Saint-Louis, résidence des gouverneurs de la Nouvelle-France et du Bas-Canada entre 1620 et 1834. Nous présenterons ici sommairement les principales découvertes effectuées lors de la campagne de 1985 au sujet du fort Saint-Louis, de serre(s), d'un "bâtiment mitoyen", d'une glacière, d'un hangar à bois, de petites annexes alignées le long de la falaise, de la cour proprement dite, de la terrasse Durham ainsi que de la terrasse Dufferin.

#### Le bastion sud-est du fort Saint-Louis

Les ouvrages défensifs récemment mis au jour sont parmi les plus anciennes constructions de ce secteur de la terrasse Dufferin. Il s'agit du bastion sud-est du fort Saint-Louis qui a été construit en plusieurs étapes à partir de 1620 et achevé en 1693 sous les ordres de Frontenac. Les archéologues ont exposé des vestiges substantiels des faces gauche et droite de l'ouvrage alors que des restes moins évidents du flanc droit ont été localisés tout près de la façade est

du Château Frontenac (fig. 1, n°15). L'imposant vestige de maçonnerie, large de 1,30 mètre, a été dégagé sur une distance de quelque 23 mètres (fig. 1, n°2). Dans la face droite, sa profondeur varie selon la déclivité du roc. Quant à la face gauche, elle n'a pu être excavée jusqu'à la base mais une hauteur totale de trois à quatre mètres est présumée à son extrémité est. Les niveaux d'occupation de l'ouvrage n'ont pas été atteints pendant cette première phase du projet, mais les archéologues ont localisé, dans la face gauche, une poterne de 1,50 à 2,00 mètres de largeur. Le poêle de briques et les restes de porte (fig. 1, n°s 10 et 11) mis au jour dans ce passage ne sont pas reliés à la fonction défensive du fort mais plutôt à son abandon et à sa réutilisation éventuelle pour des fins d'horticulture à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Enfin, mentionnons la découverte, également inattendue, d'un petit bâtiment rectangulaire axé nord-sud à l'intérieur du bastion, près de la poterne (fig. 1, n°3). Sa fonction n'a pas été déterminée puisque seul le sommet des vestiges a été dégagé; mais la situation du bâtiment et le niveau des fondations, sous-jacentes à celles d'une serre construite en 1815, le relie vraisemblablement à la période d'occupation du fort Saint-Louis. Cette hypothèse sera vérifiée lors de la prochaine campagne de fouilles.

### Les serres

Jugé "of no defence" dès le début du régime anglais, le fort Saint-Louis ne sera pas restauré par les Britanniques (Ethnotech 1983:127-131). Vers le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, on voit même apparaître les premières couches chaudes ("hot beds") dans le bastion sud-est du fort abandonné. En 1781, une serre désignée sous le nom de "Hot House" serait bâtie dans le même secteur. Démolie et

reconstruite en 1815, elle serait à nouveau rasée dans les années 1850. Cette dernière serre est représentée sur plusieurs documents iconographiques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Ethnotech 1983:111, 114). Les fouilles archéologiques ont permis d'en connaître plus sur ce bâtiment à fonction spécifique puisque des restes substantiels de la serre dégagés sous la Terrasse occupent une superficie de quelque 160 mètres carrés (fig. 3). Décrivant un rectangle axé est/ouest, les fondations de l'ouvrage ont été retrouvées tout près de la surface du sol actuel et sont de dimensions imposantes, leur épaisseur variant de 1,00 à 1,60 mètre (fig. 1, n°1). Ces vestiges de maçonnerie ont été construits de pierres calcaires et de schistes liés avec du mortier. Ils sont généralement appuyés sur le roc ou sur des vestiges tels que la face droite du bastion sud-est ou sur les fondations du petit bâtiment dont il a été question plus haut. De plus, la partie inférieure de la maçonnerie se distingue, par sa facture, de la partie supérieure. Cette différence témoigne probablement de la superposition des fondations des serres de 1781 et de 1815 (fig. 1, n°4).

A l'extrémité ouest du bâtiment, les vestiges d'un plancher de bois ont été localisés (fig. 1, n°5). Il s'agissait de quelques poutres de cèdre traversant la serre du nord au sud, sur lesquelles reposaient des planches de pin blanc disposées dans l'axe contraire et fixées par des clous de dimensions importantes (18 cm de longueur). La couche de démolition recouvrant ces restes de bois comprenait en grande majorité des fragments de tôle et de verre à vitre, de même que des clous. Quelques tessons de pots à plante et une très faible quantité d'objets reliés à la vie domestique témoignaient de la fonction spécifique du bâtiment. Par contre, la couche sous-jacente au plancher contenait une plus grande variété d'artefacts, datant de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un grand nombre

d'ossements de mammifères. Ces restes, qui recouvraient le roc, ne peuvent être rattachés à l'utilisation de la serre construite en 1815. Ils appartiendraient plutôt à l'occupation du fort Saint-Louis et/ou de la première serre de 1781.

Enfin, les fouilles archéologiques ont livré deux vestiges probablement reliés à la serre mais trouvés à l'extérieur de celle-ci. Dans un cas il s'agit d'un ouvrage de bois constitué de quatre panneaux de planches de pin réunis par des tiges de métal (fig. 1, n°13). D'une largeur d'un mètre, la plate-forme, dont la fonction demeure inconnue, longeait d'est en ouest le mur sud de la serre sur une distance de trois mètres. Des milliers de fragments de verre à vitre, ainsi qu'une grande quantité d'artefacts de toutes sortes retrouvés à la surface du bois, témoignent de la démolition du bâtiment dans les années 1850. A l'extrémité sud de cette plate-forme, un ouvrage de maçonnerie fut également localisé lors des recherches. Dans ce cas, il s'agit de deux murets de pierres situés de part et d'autre d'un dallage, dessinant une sorte de canal en forme d'entonnoir (fig. 1, n°12). En raison de la pente accentuée et du rétrécissement que montre le vestige, nous sommes portées à croire qu'une ancienne canalisation, servant à diriger les eaux de pluie vers une citerne, est en cause. Cependant, ce secteur n'a pas été l'objet d'une fouille exhaustive et la présence de la citerne reste à vérifier.

### Le bâtiment mitoyen

La documentation historique mentionne à plusieurs reprises des réparations effectuées au système de tuyaux et aux poêles servant à chauffer la serre de 1781 (Ethnotech 1983:112-113). Cependant, rien n'est signalé au sujet des équipements de chauffage de la serre de 1815 et les fouilles

n'en ont repéré aucune trace à l'intérieur du bâtiment. Toutefois deux bases de cheminée ont été trouvées à l'extérieur de la serre, aux extrémités nord-est et nord-ouest de celle-ci, dans ce qu'il est convenu d'appeler le bâtiment mitoyen (fig. 1, n<sup>os</sup> 6 et 7). En plus des bases de cheminée, un dallage de pierres de grès (fig. 1, n<sup>o</sup>8), ainsi que les restes d'un plancher de bois (fig. 1, n<sup>o</sup>9) ont été dégagés à l'extrémité ouest de l'étroit bâtiment situé entre la serre et la glacière (fig. 4). Les couches de démolition et d'occupation fouillées au niveau de l'aire de circulation ont livré, outre quelques objets à usage domestique, de nombreux fragments de tôle à toiture, du verre à vitre et de la quincaillerie de bâtiment. De plus, le dépôt comprend des objets reliés à l'horticulture (pots à plante, arrosoirs) et des contenants utilisés pour la cuisson des aliments, mais la caractéristique de l'assemblage se résume à la présence de milliers d'ossements et d'écaillés de poissons dont les résultats de l'analyse en cours permettront peut-être aux archéologues de connaître la fonction du bâtiment mitoyen. Celle-ci serait-elle reliée au dépeçage des poissons et autres denrées conservés dans la glacière située à proximité?

### La glacière

Déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, avant même que l'enceinte de Frontenac n'enferme le fort Saint-Louis, le château Saint-Louis dispose d'une glacière (Laurent et St-Pierre 1982:162). Le bâtiment français situé à l'emplacement de l'actuel Château Frontenac a-t-il survécu à la Conquête<sup>1</sup>? Quoiqu'il en soit, à l'été 1771, John Bell commence la construction d'une nouvelle glacière à l'intérieur du fort (Ethnotech 1983:107).

C'est cette installation que les archéologues ont partiellement mise au jour en 1985.

L'édifice rectangulaire est imposant: plus de 9 m de longueur sur un peu moins de 8 m de largeur (fig. 1, 5). Sa partie inférieure servait à la conservation de la glace alors que sa partie supérieure pouvait être utilisée pour entreposer des denrées périssables. L'architecture de l'ouvrage est soumise à ces fonctions. Le sous-sol, excavé dans le roc, est tapissé de quatre murs de maçonnerie de calcaire et mortier, dont le sommet mesure environ 1,50 m d'épaisseur (fig. 1, n°17). Le parement intérieur de ceux-ci est incliné vers le centre de l'ouvrage à la manière des parois d'un entonnoir. C'est dans la cuve ainsi formée que l'on entassait la glace. L'eau de la fonte s'écoulait vraisemblablement dans un drain placé au fond. Ce canal n'a pas été retrouvé, la fouille de l'intérieur du réservoir n'ayant pas été terminée cette année.

Les restes du plancher de la partie supérieure de la glacière reposaient sur le sommet des murs de maçonnerie du sous-sol. Les planches de pin, dont les dimensions des vestiges ne dépassent pas 8 cm sur 26 cm, étaient clouées à des solives de cèdre encastrées dans la maçonnerie (fig. 1, n°s 19, 20). La partie du plancher située immédiatement au-dessus du réservoir ayant été détruite, la trappe utilisée pour descendre la glace n'a pu être repérée.

De la superstructure du bâtiment, deux seuls autres indices ont été mis au jour. Il s'agit, d'une part, de restes de poutres de pin scellées dans du mortier, qui témoigneraient des murs en pièces sur pièces de l'ouvrage (fig. 1, n°18). D'autre part, les nombreux fragments de tôle retrouvés laissent présumer que la glacière était couverte d'un toit "à la canadienne". La hauteur de celui-ci demeure cependant imprécise. Le plan-relief Duberger le représente en appentis, à peu de distance au-dessus de la

surface du sol. Mais cette vue rend davantage compte de l'aménagement du terrain à l'extérieur du bâtiment que de la hauteur libre à l'intérieur. La présence d'un plancher au-dessus du réservoir, la mention d'étagères dans la documentation écrite (Ethnotech 1983:107), de même que la découverte d'une longue bande à crochets en fer forgé et de nombreux fragments de dames jeannes et autres contenants rendent compte, en effet, de la possibilité d'entreposer des denrées au niveau de la superstructure du bâtiment. L'étude du grand nombre d'ossements retrouvés pourrait en outre révéler l'existence d'autres activités. Aussi peut-on présumer que le toit s'élevait au moins suffisamment pour permettre de circuler sur le plancher.

Enfin, une glacière se doit d'être bien isolée. Il est probable que les parois de maçonnerie de la partie inférieure de notre bâtiment aient été doublées de bois. En effet, des poutres étaient encastrées dans le parement intérieur du réservoir afin de permettre le clouage d'un revêtement (fig. 1, n°21). Par contre, la partie supérieure de la glacière aurait été faite d'un mur simple. Néanmoins, compte tenu de l'essence du bois utilisé (pin) et de l'épaisseur des pièces (ca 30 cm), le facteur isolant atteignait possiblement RSI 2,65. De plus, l'ouvrage était adossé à l'écurie-remise à voiture du côté ouest, au hangar à bois du côté nord puis au bâtiment mitoyen du côté sud. Seul le mur est aurait donc pu être exposé à la chaleur et au soleil pendant toute l'existence de la glacière. Cependant, on a pu le protéger en le revêtant de terre, ce que montrent le plan-relief Duberger et la documentation historique (Ethnotech 1983:107).



### Le hangar à bois

Le bûcher, dont environ le tiers seulement a été exploré par les archéologues, est, comme la glacière, un édifice assez important (fig. 1, 2, 5). De forme irrégulière, il mesure jusqu'à 8 m de largeur à son extrémité sud. Ses fondations de maçonnerie (calcaire et mortier) reposent en grande partie sur le roc (fig. 1, N°22). Celles du mur ouest portent trois encastremets dans lesquels étaient insérées les solives de cèdre qui supportaient le plancher de pin du hangar (fig. 1, n°25). Par contre, aucun encastrement n'a été retrouvé dans les fondations du mur opposé, celles-ci ayant été dérasées à un niveau inférieur. L'examen des vestiges nous porte à croire que le bûcher a été élevé en même temps que la glacière, plutôt qu'à la date indiquée dans le rapport historique (1769) (Ethnotech 1983:106). Les fondations du mur est du bâtiment (fig. 1, n°23) ont cependant été refaites ultérieurement, probablement lors de la reconstruction de l'ouvrage en 1818 (Ethnotech 1983:106-107). Le mur est alors réorienté (fig. 1, n°24) de façon à élargir l'étroit passage laissé par l'érection d'une cuisine au sud du château Saint-Louis quelques années auparavant (fig. 2).

### Les annexes du Château le long de la falaise

La cuisine, située à l'extérieur du site fouillé en 1985, n'est pas la seule annexe construite au sud du château Saint-Louis vers 1815. Quatre autres petites dépendances s'alignent côte à côte le long de la falaise, en face du hangar à bois et de la glacière (fig. 2). Un plan de 1848<sup>2</sup> nous apprend la fonction de trois d'entre elles. Au sud de la cuisine se trouverait d'abord une buanderie. Seule une petite partie du bâtiment d'au moins 4 m de largeur a été

sondée par les archéologues (fig. 1, n°26). Une base de cheminée y a été mise au jour, appuyant l'hypothèse fonctionnelle proposée. Des latrines seraient également aménagées dans le secteur. D'après les fondations dégagées (fig. 1, n°28), elles n'occupaient pas deux bâtiments comme le montre le plan. Elles seraient plutôt séparées de la buanderie par une annexe d'environ 3 m de côté dont l'identification n'a pas été précisée par la fouille (fig. 1, n°27). Enfin, une fosse à cendres et à déchets de cuisine complète l'ensemble. Contrairement aux trois autres petites dépendances, celle-ci a été excavée à l'intérieur (fig. 1, n°29) et de très nombreux artefacts et restes animaux y ont été recueillis. Les principales fonctions dont témoignent les artefacts mis au jour sont la construction (26,8%), la conservation et l'entreposage de boissons (11,2%), la consommation de tabac (8,9%) et l'absorption d'aliments (7,7% dont un peu plus de vaisselle de service que de vaisselle de table). Par ailleurs, les débris animaux composent plus du quart de la collection (27,1%). Que révèle ce profil? Cet assemblage de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (ca 1840?) provient -il de la maison du jardinier aménagée dans la cuisine-annexe du château Saint-Louis après l'incendie de ce dernier en 1834? Une étude plus approfondie du matériel mis au jour et le complètement de la fouille du secteur apporteront sans doute des indications intéressantes à ce sujet.

### La cour

Les dépendances situées dans la zone du bastion sud-est du fort Saint-Louis délimitent une cour relativement isolée (fig. 2). L'occupation de cette aire presque fermée se caractérise sans doute non seulement par la circulation entre les différents bâtiments, mais aussi par le "renhaus-

sement" périodique du mur est de la glacière et la tentation irrésistible d'accumuler des déchets dans le recoin créé par la démolition entre 1827 et 1848 de la cendrière. Deux phases successives d'utilisation ont émergé de la stratigraphie. L'analyse des artefacts, en cours actuellement, est très prometteuse.

### La terrasse Durham

En 1838, le gouverneur général, lord Durham, fait construire une terrasse au-dessus des ruines du château Saint-Louis. Bien qu'offrant un coup d'oeil peu esthétique, la maison du jardinier ainsi que les bâtiments secondaires situés au sud et au sud-ouest demeurent alors en place. Mais en 1854, la terrasse Durham est allongée vers le sud, et toutes les dépendances sont rasées (Ethnotech 1981:5-7). De nombreuses traces de cette démolition ont été retrouvées par les archéologues sur les lieux, autant des fragments de bois, de tôle et de vitre que des débris de maçonnerie. A l'extrémité sud de la nouvelle terrasse, un mur de soutènement est construit, coupant en deux l'ancien site du hangar à bois et de la buanderie. Le vestige observé (fig. 1, n°30) porte les marques de plusieurs réfections, mais il demeure probable que les brèches visibles aujourd'hui témoignent de la large porte percée dans le mur à l'origine (ca 2,45 m)<sup>3</sup> et des deux fenêtres qui le flanquent sur une photographie prise par L.-P. Vallée dans les années 1870<sup>4</sup>.

Le passage aménagé dans le mur Durham permettait la circulation entre le dessous de la Terrasse, le jardin inférieur du gouvernement situé au sud et la petite batterie demi-lune. Erigée en 1854, cette dernière est greffée à l'extérieur du mur de fortification qui longe la falaise, vis-à-vis l'ancien emplacement de la cendrière (fig. 1,

n°31). La construction de maçonnerie demi-cylindrique (r:ca 2,9 m) élevée à partir du roc jusqu'au sommet du parapet supportait une plate-forme à canon encastrée au niveau de la cour.

### La terrasse Dufferin

L'intérêt grandissant de la population pour le site de la terrasse suscite l'idée de l'allonger à nouveau, d'abord vers le bureau de poste au nord, puis vers la Citadelle au sud. C'est en 1878 que, grâce à l'intervention de Lord Dufferin, les travaux d'extension débutent dans le secteur qui nous préoccupe (Ethnotech 1981:11). Les piliers de l'infrastructure sont en bois, mais ils reposent sur une fondation en pierres calcaires équarries et mortier, de ca 60 cm de côté, dont plus d'une douzaine de vestiges ont été mis au jour<sup>5</sup>. Plusieurs des chaperons de grès taillé qui coiffaient chacune des bases ont également été découverts sur le site. Un muret de soutènement est construit pour supporter l'extrémité ouest de la plate-forme. Par ailleurs, le mur de fortification fait l'objet de sérieuses réparations. Dans le secteur de la petite batterie demi-lune, il est ensuite rehaussé, en maçonnerie, jusqu'au niveau du tablier de la terrasse Durham. Les canons de la batterie ne tirent désormais plus en barbette, mais à travers les deux embrasures nouvellement aménagées. Au sud, des contreforts de maçonnerie posés à intervalles réguliers sur le mur de fortification assurent le soutènement du tablier du côté du fleuve. Des écrans de bois combleront l'espace qui les sépare de façon à ce que l'infrastructure de la terrasse ne soit pas apparente.

Ces sections en bois du mur de front de même que les piliers originaux de la terrasse n'existent plus aujourd-

d'hui. Après l'incendie de 1914, qui a détruit une partie de l'ouvrage, on a coulé du béton entre les contreforts et remplacé le bois des piliers par des poutrelles d'acier. Par la même occasion, les fondations de maçonnerie de ces derniers ont été abandonnées au profit de bases en béton. Parmi les autres vestiges d'interventions récentes, les traces de réparations à la maçonnerie du mur du front et du mur de soutènement ouest, aux piliers et à leur base ainsi qu'au tablier de la Terrasse ont retenu l'attention des archéologues. Quant à l'occupation du lieu de loisir, elle s'est manifestée à nous par toutes ces petites choses que l'on échappe ou jette et qui, directement ou transportées par le vent, se sont engouffrées dans les fentes avides de la promenade.

### Conclusion

Le premier volet de la recherche concernant le fort Saint-Louis et les dépendances du Château est présentement achevé. Les archéologues ont compilé les données et se préparent à retourner sur le site de la terrasse Dufferin pour la saison 1986. A nouveau, ils se pencheront sur les diverses activités qui se sont déroulées à cet endroit, en particulier la défense de la ville fortifiée, l'horticulture, la conservation de la glace et des aliments, ainsi que l'entreposage et ce qui touche généralement à la vie quotidienne des occupants.

### Notes

- 1 Le "Bordereau de la dépense faite en Canada pendant l'année 1740 pour les réparations aux fortifications et

Batimens civils" (AN, C<sup>11</sup>A, vol. 76, f.164) fait état du remplissage de la glacière. Il n'est cependant pas précisé s'il s'agit du remplissage saisonnier de glace (la date de l'opération n'est pas indiquée), du "renhaussement" des murs extérieurs, ou du remblai du réservoir suite à l'abandon de la glacière. Il ne serait pas fait mention du bâtiment dans les documents ultérieurs (Laurent et St-Pierre 1982:163; Ethnotech 1983:107).

- 2 Il s'agit du "Plan of the Remaining Building (sic) old chateau St Louis Quebec", conservé aux Archives de la ville de Québec, Conseil et Comités, château Saint-Louis, V3-511-2 (Ethnotech 1981:513).
- 3 Cette porte apparaît sur le plan qui accompagne le marché de construction relatif à l'allongement de la terrasse en 1854 (APC, NMC, nZ17429) et sur une photo prise dans les années 1870 (APC, C-B7024) (Ethnotech 1981:459, 249).
- 4 APC, C-87024.
- 5 Ces bases ne reposaient pas sur le roc.

#### Sources citées

Ethnotech Inc. (C. Chartré, J. Guimont, Y. Laframboise et G. Pelletier)

1981

Evolution historique de la terrasse Dufferin et sa zone limitrophe de 1838 à nos jours, Rapport sur microfiches n<sup>OS</sup> 29, 30, Parcs Canada, Ottawa.

Ethnotech Inc. (Jacques Guimont)

1983

Etude sur l'évolution historique du secteur du Château Saint-Louis et de sa zone limitrophe de 1760 à 1838, Rapport sur microfiches n°45, Parcs Canada, Ottawa.

Laliberté, Monique

1981

Le corps de garde de la Caronade: étude de l'architecture et de la quincaillerie du bâtiment, Travail inédit n°452, Parcs Canada, Ottawa.

1983

Etude des artefacts provenant des latrines de la maison occupée par Georges Augustin Eliot ca 1823-1831, Rapport sur microfiches n°80, Parcs Canada, Ottawa.

Laurent, Jeannine et Jacques St-Pierre

1982

Les forts et châteaux Saint-Louis, 1620-1760, Rapport sur microfiches n°40, Parcs Canada, Ottawa.

Moss, William et al.

1980

Archéologie: Terrasse Dufferin, rapport de recherche et proposition de mise en valeur pour la terrasse Dufferin, un site archéologique à Québec, manuscrit classé, Parcs Canada, Québec.

Moss, William et Pierre Cardinal

1982

Résultats de la recherche archéologique sur la courtine et le flanc nord à la terrasse Dufferin de Québec, 1981, Rapport sur microfiches n°65, Parcs Canada, Ottawa.

Moss, William

1984

Recherche archéologiques à la terrasse Dufferin de Québec,  
Rapport sur microfiches n°148, Parcs Canada, Ottawa.

Piédalue, Gisèle

1980

Résultat des fouilles d'urgence sous la terrasse Dufferin à  
Québec, Travail inédit n°451, Parcs Canada, Ottawa.

Renaud, Roxane

1981

Recherches archéologiques à l'écurie du major Eliott, située  
sous la terrasse Dufferin à Québec, 1980, Rapport sur micro-  
fiches n°4, Parcs Canada, Ottawa.

1983

Résultats de la recherche archéologique à l'îlot domestique  
de la terrasse Dufferin Québec, 1981, Rapport sur micro-  
fiches n°81, Parcs Canada, Ottawa.

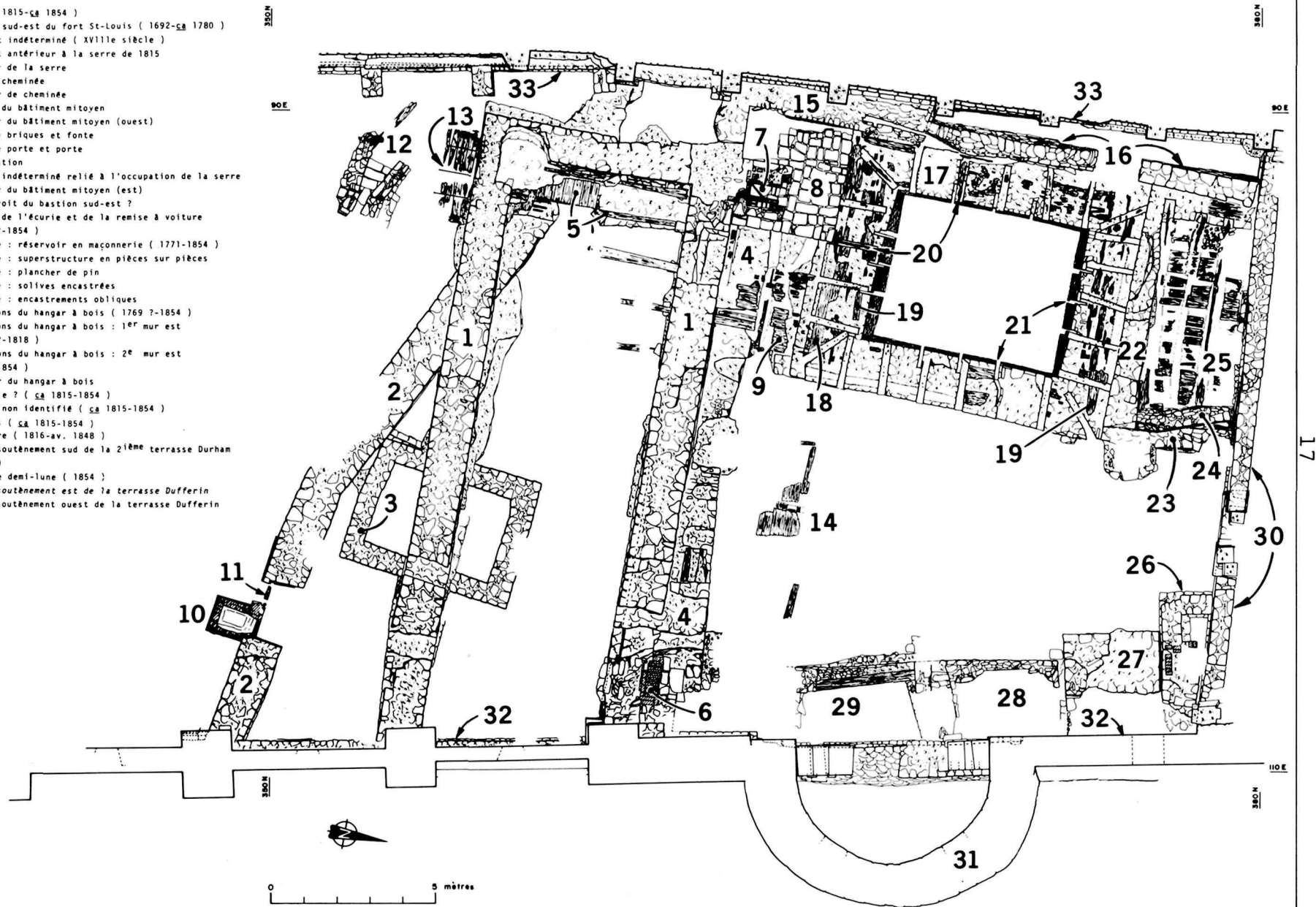
1984

Surveillance archéologique sous la terrasse Dufferin à  
Québec, hiver 1983-1984, manuscrit classé, Parcs Canada,  
Québec.



Fig. 1

1. Serre ( 1815-*ca* 1854 )
2. Bastion sud-est du fort St-Louis ( 1692-*ca* 1780 )
3. Bâtiment indéterminé ( XVIIIe siècle )
4. Bâtiment antérieur à la serre de 1815
5. Plancher de la serre
6. Base de cheminée
7. Cendrier de cheminée
8. Dallage du bâtiment mitoyen
9. Plancher du bâtiment mitoyen (ouest)
10. Poêle de briques et fonte
11. Seuil de porte et porte
12. Canalisation
13. Vestige indéterminé relié à l'occupation de la serre
14. Plancher du bâtiment mitoyen (est)
15. Flanc droit du bastion sud-est ?
16. Mur est de l'écurie et de la remise à voiture ( 1772 ?-1854 )
17. Glacière : réservoir en maçonnerie ( 1771-1854 )
18. Glacière : superstructure en pièces sur pièces
19. Glacière : plancher de pin
20. Glacière : solives encastrees
21. Glacière : encastrements obliques
22. Fondations du hangar à bois ( 1769 ?-1854 )
23. Fondations du hangar à bois : 1<sup>er</sup> mur est ( 1769 ?-1818 )
24. Fondations du hangar à bois : 2<sup>e</sup> mur est ( 1818-1854 )
25. Plancher du hangar à bois
26. Buanderie ? ( *ca* 1815-1854 )
27. Ouvrage non identifié ( *ca* 1815-1854 )
28. Latrines ( *ca* 1815-1854 )
29. Cendrière ( 1816-av. 1848 )
30. Mur de soutènement sud de la 2<sup>ème</sup> terrasse Durham ( 1854 )
31. Batterie demi-lune ( 1854 )
32. Mur de soutènement est de la terrasse Dufferin
33. Mur de soutènement ouest de la terrasse Dufferin



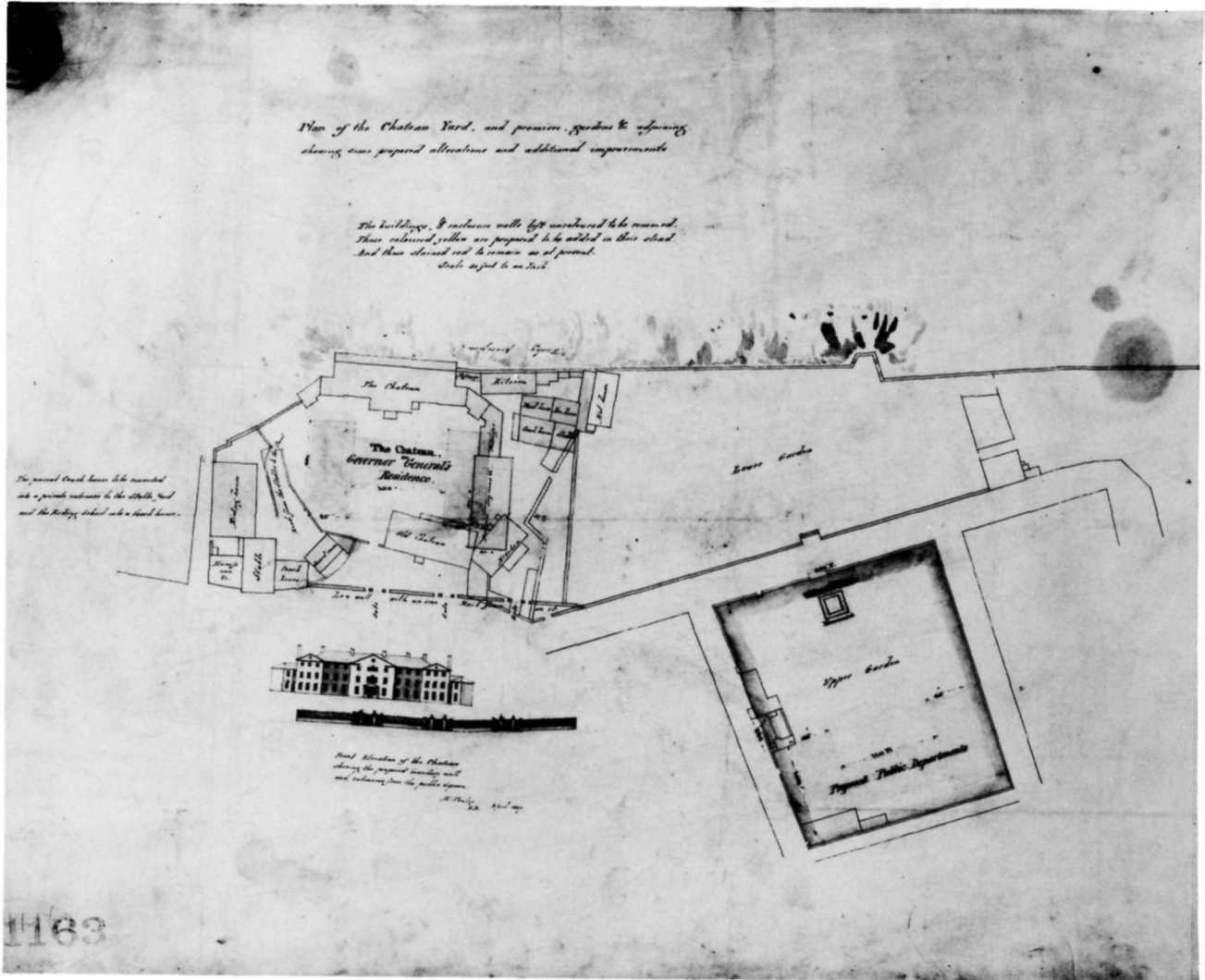


Fig. 2 Le château Saint-Louis et ses dépendances, H. Pooley, 1827. (APC, NMC-0021206, in Ethnotech 1983:265.)

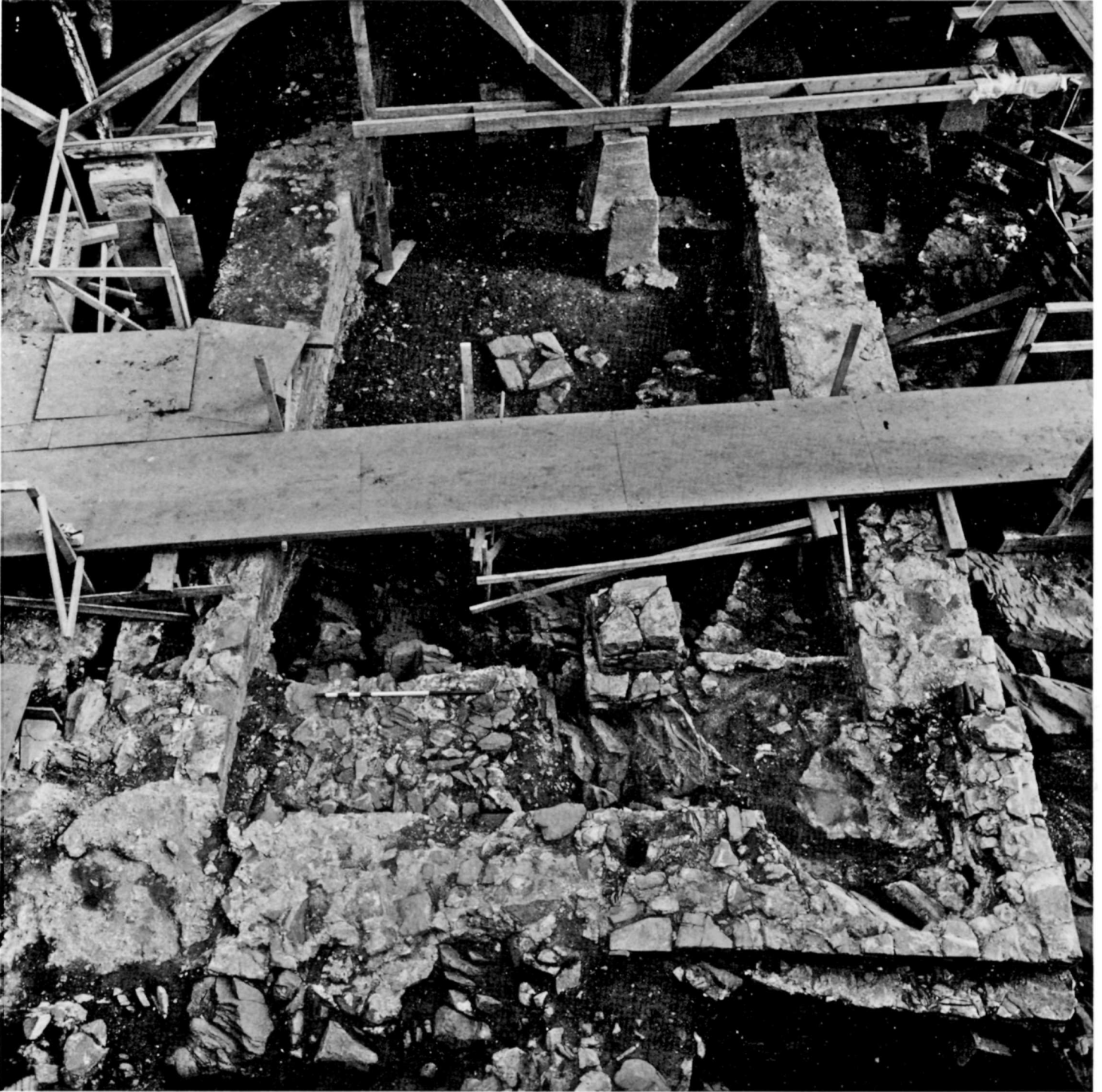


Fig. 3 Fondations de la serre. (Photo: Michel Elie;  
38G85R107-10.)



Fig. 4 Le bâtiment mitoyen: plancher de bois, dallage et base de cheminée. (Photo: Michel Elie; 38G85R54X-8.)



Fig. 5 Vue d'ensemble des vestiges de la glacière et du hangar à bois. (Photo: Michel Elie; 38G85R102X-8.)

R61-9/256F

ISSN: 0228-1236

Publié en vertu de l'autorisation  
du ministre de l'Environnement  
© Ministère des Approvisionnements  
et Services Canada 1987

---

Canada